

FICHE D'INSCRIPTION VIBRATION 2024



Dossier d'inscription complet à retourner à :

**Association GUILDEP
COSEC
29, rue Gouyon Matignon
35800 Dinard**

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :
Chrystèle GERARD-GILET : 06.09.88.66.04
guildepcontact@gmail.com

LE STAGIAIRE			
NOM :		PRENOM :	
ADRESSE :			
PORTABLE :			
ADRESSE EMAIL :			
NIVEAU DANSE		PROFESSEUR A L'ANNEE	
ECOLE DE DANSE		VILLE	
LE REPRESENTANT LEGAL			
NOM		PRENOM :	
PORTABLE :			
DROIT A L'IMAGE ET REGLEMENT DU STAGE			
J'autorise l'association Guildep à me photographier et à me filmer (ou mon enfant) à des fins de promotion des activités de l'association (cf règlement du stage). <u>Signature :</u>			
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du stage et déclare m'y conformer. <u>Signature :</u>			
REGLEMENT DU STAGE			
<p>1*) Le stage est ouvert aux élèves débutants.</p> <p>2*) les mineurs doivent être munis d'une autorisation parentale ou tutélaire et être accompagnés sur les lieux de stage d'un parent ou d'une autre personne habilité par ce dernier.</p> <p>3*) la responsabilité de l'organisation ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par toute personne durant le stage et les déplacements occasionnés par celui-ci. En cas de dommage, chaque personne devra être munie d'une assurance responsabilité civile.</p> <p>4*) toute personne s'inscrivant au stage certifiée ne pas être médicalement interdite de pratique de la danse. Elle autorise toute intervention jugée indispensable par un médecin qualifié. Elle s'engage à en supporter les frais.</p> <p>5*) l'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets personnels.</p> <p>6*) pour valider votre inscription vous devez nous retourner : la fiche d'inscription dûment remplie, le planning des cours choisis, autorisation parentale pour les mineurs, l'attestation de droit à l'image, le règlement complet du stage et de la cotisation à l'association pour les non adhérents.</p> <p>7*) En cas de désistement avant le début du stage, l'organisation conserve 15% du règlement total. Une fois le stage commencé, aucun remboursement ne sera effectué, hormis raison médicale sérieuse (un certificat médical sera alors exigé).</p> <p>8*) l'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement du stage ou d'annuler (en cas de force majeure ou d'un nombre de stagiaires insuffisant).</p> <p>9*) Médias : Les prises de vues photo ou vidéo sont strictement interdites. Droit à l'image : Le droit d'enregistrer ma voix et/ou mon image, de reproduire, de modifier, d'adapter et de diffuser auprès du public les enregistrements, sans limitation de nombre, en intégralité ou en partie sur tous supports, le droit de vendre et de faire vendre, le droit de représenter et de communiquer au public, par tous procédés, notamment par télédiffusion par réseaux et /ou autres systèmes de télécommunications (tels que chaîne hertzienne ou numérique, internet, câble, satellite, 4G, presse, affiches, magazines, livres), supports audio et vidéographiques (tels que DVD, CD, CD Rom), et ce, à titre totalement gracieux.</p>			

Lundi 21 octobre	9h30 - 11h00	Débutant 2 <small>Studio D4</small>
	11h15 - 12h30	Débutant 1 <small>Studio D4</small>
	14h00 - 15h30	Débutant 2 <small>Studio D4</small>
Mardi 22 octobre	9h30 - 10h45	Débutant 1 <small>Studio D4</small>
	11h00 - 12h30	Débutant 2 <small>Studio D4</small>
	14h00 - 15h15	Débutant 1 <small>Studio D4</small>

Adhésion Association - OBLIGATOIRE pour les non adhérents		TOTAL
Adhésion à l'association Guildep (- de 18 ans)	5 euros	
		TOTAL
TARIF		
JAZZ JUNIORS		
Carte 3 cours Débutant 1	25,00€	
Carte 3 cours Débutant 2	30,00€	
TOTAL		
Modalités de paiement		
Chèque n°.....Banque.....		
Espèces		
Chèques ANCV		
Coupons sport ANCV		